

# vivre **MIEUX**

LE MAG'  
DES FAMILLES

Auvergne-Rhône-Alpes

## TRAVAIL : LE GRAND BOULEVERSEMENT

PLACE À L'ACTION

LE MÉCÉNAT DE COMPÉTENCES :  
ENTRE MUTATION DU TRAVAIL ET  
NOUVELLES FORMES D'ENGAGEMENTS

DES PROJETS  
ET DES HOMMES

# EDITORIAL



**L**e monde du travail est en pleine transformation : plus de contrats précaires, même si le CDI reste la règle, plus de travailleurs indépendants, même si le salariat est toujours plébiscité ; une révolution technologique qui déstabilise certains emplois, rendant possible leur « ubérisation » (professionnels et clients sont en contact direct grâce à une plateforme numérique), ou leur automatisation, pour le meilleur (plus d'autonomie) ou pour le pire (disparition de certains métiers).

La crise sanitaire est venue accélérer ces mutations en cours, et particulièrement celle liée au télétravail. Pendant le premier confinement, le nombre de télétravailleurs a explosé. A la condition qu'il existe des connexions numériques fiables et de bonne qualité, des individus ou des entreprises peuvent choisir de délocaliser tout ou partie de leur activité pour bénéficier de loyers moins élevés, de charges moins importantes, et réduire leurs temps de transport. Des espaces de co-working, avec les tiers-lieux que nous soutenons fortement à Familles Rurales, permettent de bénéficier des avantages du télétravail tout en préservant un lien social. Même s'il faut veiller aux questions d'équité entre celles et ceux qui peuvent télétravailler et ceux dont les postes n'offrent pas cette souplesse, le télétravail constitue indiscutablement une opportunité pour le développement de nos territoires.

Mais la crise sanitaire a aussi mis un coup de projecteur sur tous ces emplois « invisibles » et pourtant « essentiels », comme dans les secteurs des services d'aide aux personnes âgées, de l'animation jeunesse et de la petite enfance. Dans ces métiers, les salaires sont particulièrement bas, pour des postes souvent à temps partiel, et qui, en milieu rural, impliquent beaucoup de déplacements avec un prix du carburant qui ne cesse de monter. Ajoutez à cela un manque de reconnaissance de ce type d'emploi, et toutes les conditions sont réunies pour décourager les personnes qui pourraient s'engager dans ces métiers chargés d'humanité.

Plusieurs de nos associations rencontrent aujourd'hui des difficultés à pourvoir ces postes en milieu rural. Une requalification et une revalorisation de ces professions est plus que nécessaire.

A l'heure où les jeunes particulièrement sont demandeurs d'emplois riches de sens et d'avantage en adéquation avec leurs valeurs, ces métiers d'utilité sociale, mieux reconnus et mieux rémunérés, pourraient justement attirer plus de monde.

Dominique Marmier,  
Président de Familles Rurales, fédération nationale

# SOMMAIRE

## DOSSIER :

- P. 3 **Travail : le grand bouleversement**
- Revenu universel : pour ou contre
  - Volontariat territorial solidaire
  - Les métiers émergents
  - Démocratiser, démarchandiser, dépolluer
- P. 8 **PLACE À L'ACTION**
- P. 10 **CE QU'EN PENSENT LES JEUNES**
- P. 11 **EN PRATIQUE**

## LA DYNAMO :

- P. 12 • Consommer oui, mais correctement !
- P. 13 • Bouge ton coq !
- P. 14 • La dernière ferme maraîchère de Saint-Denis sauvée de l'urbanisation

Directeur de publication : Dominique Marmier  
Directeur de la rédaction : Guillaume Rodelet  
Rédactrice en chef : Niki Vouzas  
Ont également contribué à ce numéro :  
Marina Julienne (journaliste)  
Mise en page : Françoise Barbier  
Crédit photos : Adobe Stock  
Dépôt légal : à parution

Impression :  
Imprimerie Vincent  
32 avenue Thérèse Voisin  
37042 TOURS CEDEX 1  
Imprimé sur papier PEFC  
Trimestriel - Numéro 16



**Familles Rurales**  
Fédération nationale  
7 cité d'Antin - 75009 PARIS  
Tél. : 01 44 91 88 88 / Fax : 01 44 91 88 89  
vivremieux@famillesrurales.org - www.famillesrurales.org  
*Familles Rurales est une association loi 1901, reconnue d'utilité publique, ne relevant d'aucune sensibilité politique, syndicale ou confessionnelle, agréée et habilitée par de nombreux ministères. Le Mouvement regroupe 160 000 familles adhérentes, 2 200 associations locales, 40 000 bénévoles et 17 000 salariés.*



# TRAVAIL : LE GRAND BOULEVERSEMENT

DOSSIER

La crise sanitaire a exacerbé des tensions qui existaient déjà dans le monde du travail et pointé des situations totalement inégalitaires : emplois « essentiels » mais mal rémunérés, salariés dépendants de temps de transports extrêmement longs, précarisation des emplois, etc. D'importantes mutations transforment notre rapport au travail et ré-interrogent le sens qu'on lui donne.

**Q**u'est ce que le travail ? Est-ce qu'une personne qui cultive son jardin travaille ? Est-ce qu'un consommateur qui scanne ses produits au supermarché travaille ? Et pourquoi les robots ne sont-ils pas rémunérés ?

« Jusque dans les années 80, le travail pouvait être défini comme une activité qui demande de la peine et produit des choses utiles dans le cadre d'un emploi dont on peut vivre », estime Marie-Anne Dujarier, sociologue. Mais ces trois éléments - activité, production, emploi rémunéré -, sont de plus en plus dissociés, comme trois continents qui dériveraient chacun de leur côté ». Une activité qui demande de la peine ? Les revenus du capital sont souvent plus lucratifs que ceux du salariat, et il suffit d'attendre la montée du prix de l'immobilier pour gagner de l'argent sans peine... Une production utile ? A l'heure où l'homme se rend responsable de déséquilibres pouvant conduire à la destruction de notre planète, on peut se demander s'il est utile de produire toujours plus de plastique, de téléphones portables, etc... Enfin, un emploi dont on peut vivre ?

En France, plus d'un million de travailleurs gagnent moins de 885 euros par mois, et ne vivent pas de leur travail.

De nombreuses activités productives ne sont pas considérées comme du « travail » par le droit et les politiques publiques observe Marie-Anne Dujarier. Des voyageurs prennent eux-mêmes leurs billets de train sans obtenir une baisse de tarif. Beaucoup de jeunes travaillent gratuitement dans le seul espoir de trouver demain un emploi.

Au XIXe siècle, seul le contrat de louage de services encadre les relations de travail, et ce n'est qu'à la fin du XIXe siècle qu'apparaît le salariat avec le « louage de services sans détermination de durée ».

La défense du CDI à temps plein devient le cheval de bataille de la lutte syndicale.

Mais avec l'augmentation du chômage dans les années 80, les contrats précaires se multiplient. Contrats d'interim, CDD classiques, CDD d'usage, la flexibilité se décline et les contrats sont de plus en

plus courts. Selon la Dares, l'organisme statistique du ministère du travail, la durée moyenne d'un CDD était de 112 jours il y a 15 ans, elle n'est plus que de 46 jours aujourd'hui, et la part de CDD d'une seule journée a littéralement explosé, passant de 8% à 30% des CDD signés.

*« Le problème est qu'on multiplie des contrats divers pour faire les mêmes choses, y compris dans le secteur public »,* expliquent Maud Simonet chercheuse au CNRS, et Francis Lebon, sociologue. Leur enquête sur les transformations du travail dans les écoles, suite à la réforme des rythmes scolaires, est édifiante. *« On a fait entrer dans les établissements, outre les titulaires, des bénévoles associatifs, des parents bénévoles, des personnes en services civiques, des animateur-trices contractuels ou vacataires, de sorte qu'on trouve des gens qui font exactement les mêmes tâches avec des statuts, des droits et des revenus complètement différents »,* estiment les auteurs.

Ces contrats précaires sont rarement un tremplin pour l'emploi pérenne. La Dares a suivi jusqu'en 2015 la trajectoire de salariés âgés de 16 à 50 ans en 2008 : un quart d'entre eux décrochent un CDI l'année suivante, un peu moins d'un sur deux seulement est en CDI sept ans plus tard.

Dans ce paysage d'un emploi éclaté, le salariat reste pourtant la norme. Parmi les personnes en emploi, 87,6 % sont salariés, et 74,6 % en CDI (ou fonctionnaires).

*« Et nous n'allons pas quitter la société salariale de sitôt* remarque Michel Lallement, sociologue. *La difficulté c'est de savoir comment les gens peuvent trouver leur compte dans des entreprises qui restent hiérarchiques, et dans un environnement qui impose toujours plus de pression alors que les salariés aspirent à plus de liberté. La rhétorique de la responsabilité a fourni la réponse : aux individus de prendre sur eux les défis mais aussi les contradictions des demandes qui leurs sont adressées ».* Le coût psychique d'une telle organisation se traduit par l'apparition d'un nouveau problème de santé au travail : le stress. Car cette injonction à l'autonomie, si elle ne s'accompagne pas de moyens supplémentaires, peut provoquer des pathologies, des burn-out, pouvant aller jusqu'au suicide. *« Autrefois on pouvait « bien faire son travail » et s'en contenter. C'est devenu difficile »,* estime M. Lallement.

L'ubérisation de l'économie a pu faire miroiter à certains livreurs, chauffeurs, la possibilité d'un travail échappant à la subordination. Mais l'expérience a montré que là aussi, précarité et bas salaires dominaient. Les fonctions managériales occupées par les êtres humains sont remplacées par des algorithmes qui géolocalisent en permanence le personnel ; les clients jouent le rôle de cadre intermédiaires, alimentant le système en informations sur les performances des travailleurs, pouvant entraîner une sanction automatique de ces derniers. Dans ce schéma, même la liberté d'organisation est un leurre : les plateformes requièrent

une disponibilité temporelle extensive, et rémunèrent certaines tranches horaires mieux que d'autres.

L'organisation en télétravail serait-elle plus à même d'offrir ce fameux équilibre tant recherché entre vie professionnelle et personnelle ?

Avec le Covid, 34 % des salariés ont télé-travaillé au printemps 2020, au plus fort de la crise. Suppression des temps de transports, organisation plus souple, possibilité de mieux profiter de sa famille, sont les premiers avantages mis en avant... par celles et ceux qui ont des logements spacieux, dont les frais d'électricité induits sont pris en charge par l'entreprise, et qui n'ont pas d'enfants trop jeunes à la maison.

Maintenant que la situation est quasiment revenue à la normale, de véritables fractures apparaissent, entre les salariés qui souhaitent garder quelques jours de télétravail par semaine, et ceux qui préféreraient retrouver les contacts liés au présentiel. Côté entreprises, selon les secteurs, les situations sont multiples, certaines refusant cet aménagement, d'autres poussant leurs salariés à rester chez eux.

Ainsi, la banque en ligne Boursorama a proposé aux collaborateurs affectés à des fonctions de production (relations téléphoniques avec les clients, etc.), soit la moitié de ses 820 salariés, d'être seulement deux jours par mois sur site. L'entreprise prend alors en charge les frais de transport et les nuits d'hôtel, même si le salarié part vivre en Corse ! 97 % des équipes ont accepté cette nouvelle organisation. Elargissement du bassin de recrutement et économie de locaux pour l'entreprise, amélioration des conditions de vie et gain de pouvoir d'achat pour les salariés quittant l'Île-de-France, sur le papier tout le monde est gagnant.

Mais quid du lien social lié à la vie en entreprise ? Et surtout, cette organisation n'annonce-t-elle pas une formidable opportunité pour les entreprises de recruter hors des frontières, là où la main d'œuvre est moins chère ? A l'inverse, faut-il redouter comme certains patrons d'entreprises, que les salariés en télétravail soient moins motivés et moins productifs ?

*« Le travail est bien une valeur, mais c'est une valeur économique, une valeur marchande, pas une valeur morale, explique André-Comte Sponville, philosophe, dans un article intitulé « Sens du travail, bonheur et motivation ». Ce n'est pas une fin en soi, mais un moyen. Les individus ne cherchent pas le travail –qui sauf exception, est une contrainte–, mais le bonheur et l'accomplissement. Et les organisations cherchent, quant à elles, le profit et/ou l'efficacité. L'équation est donc compliquée : personne ne cherche le travail pour le travail. »*

Il faudrait ainsi, pour que chacun s'y retrouve, donner plus de sens au travail, proposer de meilleures conditions d'emploi, davantage de convivialité, de reconnaissance, le sentiment d'une plus grande utilité sociale, et une juste rémunération.

## POUR

**Guy Valette**, membre fondateur du Mouvement français pour le revenu de base

« Le Mouvement Français pour un Revenu de Base est une association qui n'est affiliée à aucun parti politique. Il est né en 2013 à l'occasion de l'initiative citoyenne européenne pour un revenu de base inconditionnel qui a récolté 300.000 signatures. Nous plaignons pour un revenu d'existence, comme un droit fondamental attaché à toute personne humaine, et non comme une aumône. La possibilité de vivre dignement n'est ni un luxe ni une récompense.

Le travail a deux fonctions : assurer une existence matérielle, et s'épanouir dans une activité choisie. Mais pour assurer la première, on sacrifie trop souvent la seconde. Il faudrait permettre à chacun de choisir un travail en fonction de ses goûts et compétences, et de s'émanciper du chantage à l'emploi. Chacun recevrait un revenu d'un montant de 800 euros environ auquel s'ajouteraient les revenus d'activités et du patrimoine. Chacun contribuerait, en fonction de ses revenus et de son patrimoine, à financer cette allocation d'existence.

Actuellement, il existe une myriade d'aides différentes : le RSA, l'ASPA, la Prime d'activité, l'allocation rentrée scolaire, l'allocation logement, etc. L'empilement de ces dispositifs est illisible. Nous proposons de conserver les droits sociaux financés par les cotisations : assurance maladie, retraite, assurance chômage et de supprimer toutes les aides conditionnées de l'État qui assujettissent les individus.

Comment admettre qu'en France 14% de la population vive sous le seuil de pauvreté alors que nous sommes au sixième rang des pays les plus riches en terme de PIB ? Nous avons les moyens d'assurer à chaque individu une existence digne. Le revenu de base n'est pas seulement une réponse à la pauvreté. Il est nécessaire de partager la prospérité acquise au fil des siècles par nos sociétés pour le bien être de toutes et tous.

## CONTRE

**David Cayla**, maître de conférence à l'université d'Angers, membre du collectif « Les économistes atterrés ».

« Dans « La fin du travail » l'essayiste Jérémy Rifkin annonce, en 1995, une destruction massive des emplois par la technologie. L'automatisation justifierait l'instauration d'un revenu minimum universel. Mais cette prophétie ne s'est pas réalisée. Les emplois relationnels tels que l'enseignement, la santé, la sécurité, manquent tous de personnel car ce sont des emplois publics. Si on refuse de les créer c'est uniquement pour des raisons politiques.

Instaurer un revenu universel coûterait des milliards, qui seraient dépensés dans la sphère marchande. Or l'activité non marchande représente 20 à 25% du PIB (richesses créées par les collectivités publiques, les associations caritatives, etc), et correspond à la moitié de la consommation des ménages pauvres, qui ne paient pas par exemple l'éducation publique, ni les soins de santé, remboursés par la sécurité sociale. Il serait préférable d'investir les milliards que coûterait le revenu universel dans la production non marchande plutôt que de rémunérer les individus avec de l'argent, ce qui augmentera la consommation marchande privée.

D'autre part le travail n'est pas une simple rémunération, c'est aussi une reconnaissance sociale. Recevoir 1000 euros d'allocation, ce n'est pas la même chose que de recevoir 1000 euros de son travail. Enfin, le RSA représente déjà une forme de revenu universel, mais il est conditionné à un contrat d'insertion et à des dispositifs d'accompagnement. En universalisant cette prestation on risque de ne plus identifier les individus dans le besoin. Il est important de ne pas laisser les gens s'isoler, en considérant « normal » le fait de ne pas travailler.

Interview :  
Hugues Vidor.  
Président de l'Union  
des employeurs de  
l'économie sociale et  
solidaire, il plaide pour un  
« volontariat territorial  
solidaire » qui attirerait  
plus de jeunes vers les  
métiers de l'ESS.

## MÉTIERS ÉMERGENTS

**60% des métiers de demain n'existent pas encore ! Mais bon nombre de ceux d'aujourd'hui ne sont pas pourvus...**

Tandis que différentes études pointent le fait que 85 % des emplois de 2030 n'existent pas encore, l'enquête « *Besoins en main-d'œuvre* » de Pôle emploi affiche au premier rang des métiers les plus recherchés pour 2021 celui de « *Viticulteur, arboriculteur, cueilleur* », suivi d'« *agent d'entretiens de locaux* » ! Contradictoire ? Dans le même temps, les entreprises anticipent des recrutements difficiles de charpentiers, couvreurs, vétérinaires, médecins, aides à domicile et aides-ménagères. Pas simple aujourd'hui de connaître les métiers de demain !

« *L'OCDE estime que 61 % des travailleurs français occupent un emploi automatisable, souligne Isabelle Rouhan, présidente de l'Observatoire des métiers du futur. Les hôtes et les hôtesses de caisse, c'est un métier qui est voué à disparaître. Et cette évolution concerne aussi les cadres. En cinq ans, un tiers des traders a disparu de la place boursière de Wall Street car il existe des algorithmes d'achat et de vente de produits financiers ultra performants. La filière automobile également a perdu 120.000 emplois en quinze ans* ».

En revanche dans le numérique, 80.000 postes ne sont pas pourvus chaque année du fait d'un déficit de compétences. Randstad France, spécialiste de l'intérim et du recrutement, prévoit en métiers d'avenir très proches (voire déjà existants) des métiers quasi inconnus comme « *photogrammètre* », ou

« *BIM manager* »... Ce groupe analyse les annonces publiées sur plus de 11.000 sites et qualifie d'« émergents » les métiers qui sont mentionnés dans 50 offres d'emploi au moins et affichent 30 % de croissance sur l'année. Le photogrammètre par exemple, spécialiste de la cartographie et de l'analyse de terrain, doit aussi savoir piloter un drone. Le « *BIM manager* » (BIM pour building information modeling, le modèle numérique du bâtiment) est un chef de projet d'un nouveau genre dans le secteur du BTP. A l'aide de logiciels 3D, il crée la maquette numérique d'un bâtiment, puis pilote la phase de construction, et la coordination des équipes.

Autre exemple, le métier d'assistant médical, à ne pas confondre avec celui de secrétaire médical, a été créé fin 2019 par le gouvernement. Ses tâches peuvent aller de l'administratif à la pratique de certains actes médicaux simples, selon les besoins du médecin qu'il assiste. Ce métier est autant ouvert aux profils soignants (aide-soignants et infirmiers) qu'aux non soignants (secrétaire médical).

« *Alors qu'une compétence technique va avoir tendance à vite devenir obsolète il faudra être le plus généraliste possible. Plus on développe sa capacité d'apprendre à apprendre, plus on aura l'agilité pour changer régulièrement de métier* », souligne Isabelle Rohan.

Il en va de la fin des carrières linéaires : un enfant en maternelle connaîtra en moyenne neuf métiers différents au cours de sa vie.

## Quelle est la situation de l'emploi dans l'ESS ?

L'ESS représente plus de deux millions de salariés soit 10 % de l'emploi en France.

Entre 2008 et 2019, le secteur a créé plus de 4,5 % d'emplois, même si la crise a stoppé cette progression.

Le niveau de qualification des cadres est plutôt élevé (43 % sont titulaires d'un diplôme universitaire, contre 37 % dans le privé), et la part de CDI, déjà élevée, progresse, même si le recours au temps partiel est très important (4 emplois sur 10).

En revanche, on note dans notre secteur une sur-représentation des plus de 50 ans (30 % des emplois), avec la perspective de 700 000 départs à la retraite d'ici 2025. Ce sera un choc ! En corollaire, les jeunes sont sous représentés (18 % de moins de 30 ans contre 24 % dans le privé hors ESS). Enfin, alors que les entreprises de l'ESS emploient majoritairement des femmes (68 % des salariés), la part de femmes à des postes de cadres ne dépasse pas les 13 % (22 % pour les hommes) et les écarts de rémunérations entre les deux

sexes, comme dans le reste de l'économie, sont importants (23 %).

## Quels sont vos atouts pour attirer des jeunes ?

Le baromètre Ipsos « Talents 2020 », réalisé auprès de plus de 6000 étudiants et alumni des grandes écoles, montre que ces jeunes cherchent d'abord un métier qui fait sens (92% privilégient l'intérêt du poste), en phase avec leurs valeurs et qui ait une utilité sociale. Nos métiers sont donc faits pour eux ! A nous de développer une vraie « marque employeur », pour rendre visibles nos particularités, notre engagement pour le collectif, et à nous de mettre en avant une politique de qualité de l'emploi. Car les jeunes veulent aussi le bien être au travail, et un meilleur équilibre entre vie professionnelle et privée.

**Le baromètre Chorum sur la qualité de vie au travail, montre que les dirigeants et employés de l'ESS souffrent de charges de travail trop lourdes, de l'hyperconnexion, et d'un manque de confiance dans l'avenir. Comment l'expliquez-vous ?**

C'est normal car nous sommes sur des métiers en tension, où la concurrence est rude, avec une fragilité des financements. Il n'y a pas de secteur réservé à l'ESS.

Nous avons proposé au premier ministre d'élargir le dispositif « Volontaire Territorial Entreprise » aux entreprises de l'ESS. 5000 jeunes, d'un niveau Bac + 2, pourraient être recrutés chaque année dans le cadre d'un « volontariat territorial solidaire » avec une aide de l'Etat de 8000 euros par poste. Car l'actuel dispositif « parcours emplois compétences » s'adresse à un public très éloigné de l'emploi et n'est pas toujours adapté à nos employeurs. Avec la crise, nous avons plus que jamais besoin de jeunes diplômés capables de créer de la valeur économique, et de préparer nos entreprises aux deux grands chocs que représentent l'impact du numérique et la transition énergétique.

<https://www.cge.asso.fr/publications/2020-01-24-barometre-bcg-cge-ipsos-talents-ce-quils-attendent-de-leur-emploi/>

<https://chorum.fr/sites/default/files/barometreqvt/Synthese-resultats-3e-edition-barometre-qvt-ess-2020.pdf>

## DÉMOCRATISER, DÉMARCHANDISER, DÉPOLLUER

**Les auteurs du « Manifeste travail » proposent d'inverser le rapport des forces entre capital et travail. Et appellent à un nouveau partage du pouvoir au sein des entreprises, condition d'une véritable transition écologique.**

A l'origine, ce devait être une tribune publiée dans un quotidien. Puis c'est devenu un Manifeste signé par 3 000 scientifiques dans le monde. Et c'est aujourd'hui un livre placé sous la direction de trois femmes -Isabelle Ferreras, sociologue et professeure à l'Université catholique de Louvain, Julie Battilana, professeure de gestion à la Harvard Business School et Dominique Méda, professeure de sociologie à l'Université Paris-Dauphine. Le Manifeste travail : démocratiser, démarchandiser, dépolluer (Ed du Seuil), réunit les contributions de 12 femmes universitaires internationales.

Leur postulat : les richesses se concentrent entre les mains d'une minorité qui contrôle l'accès au capital financier, tandis que la précarité augmente. « *Le dogme de la maximalisation de la valeur au bénéfice des seuls actionnaires, bien qu'affaibli, continue de guider les décisions des entreprises* », dénoncent les auteures, souvent au détriment de leurs propres employé(es) et de l'environnement». Elles n'opposent pas la crise sociale à la crise environnementale mais au contraire démontrent leur interpénétrabilité.

« *Nous voulons créer des ponts entre la recherche et la pratique pour travailler à la refonte de notre système économique et social, sortir de nos tours d'ivoire pour participer, avec humilité et détermination, à l'effort collectif de reconstruction* ».

Trois pistes de réflexion sont proposées : d'abord, démocratiser l'entreprise et répartir plus équitablement le pouvoir entre les



actionnaires et les employé(es). La crise de la COVID, en qualifiant d'« essentiels » les travailleurs (souvent des travailleuses) de premières lignes a souligné leur importance dans la chaîne économique, mais le peu de place qu'ils occupent dans la chaîne de décision. Les auteures insistent également sur la représentation des femmes et des minorités, peu associées au processus de décision.

Ensuite, s'opposer aux lois du marché, qui réduisent trop souvent le travail en marchandise. Avec la précarisation de l'emploi et son ubérisation, mais aussi avec la flambée du chômage de masse, certains secteurs sont livrés à une marchandisation à outrance. Les auteurs militent aussi pour la création d'une garantie universelle d'emploi, qui pourrait se traduire en France par une expérimentation généralisée des « territoires zéro chômeur de longue durée ». Cette entrée par la question du travail sur la crise globale met bien en évidence le puissant levier de transformation sociétale qu'il constitue : considérer le travail comme un droit, c'est reconnaître qu'il peut devenir un levier d'émancipation.

Enfin, les auteures appellent à une transformation profonde de nos sociétés qu'il faut dépolluer. Il faudrait inclure dans les plans comptables des entreprises l'environnement, et qu'elles repensent leurs modes de gouvernance à l'aune du développement durable.

## LE MÉCÉNAT DE COMPÉTENCES : ENTRE MUTATION DU TRAVAIL ET NOUVELLES FORMES D'ENGAGEMENTS

L'accueil de professionnels détachés d'entreprises du secteur privé au sein des associations révèle une nouvelle façon de concevoir le travail et la place du salarié, mais est aussi un nouveau creuset de l'engagement associatif. Familles Rurales témoigne de l'émergence du mécénat de compétences. Ces collaborations prennent plusieurs formes. Chacune d'elles est basée sur la mise à disposition gracieuse d'un salarié.

### L'ACCUEIL DE SALARIÉS EN FIN DE CARRIÈRE EST RICHE POUR LES ASSOCIATIONS

La démocratisation du mécénat de compétences des salariés seniors indique une tendance à repenser la fin de carrière. Pour l'entreprise c'est une occasion de soutenir autrement le tissu associatif local et de préparer ses salariés à une autre forme d'activité. La fédération Familles Rurales des Côtes-d'Armor souligne qu'au-delà de bénéficier de compétences professionnelles et humaines, c'est également une nouvelle porte d'entrée pour l'engagement associatif. En effet, l'aventure se poursuit parfois après le passage à la retraite. Accueillir les seniors actifs redynamise durablement les

associations, notamment locales. Ce constat est partagé par les fédérations du Morbihan et du Finistère également engagées dans l'accueil de mécénat d'entreprise.

### UNE EXPÉRIENCE GAGNANT- GAGNANT

Le mécénat d'actifs de plus de 59 ans est avant tout une richesse humaine. Pour le salarié c'est une possibilité de découvrir d'autres horizons. Parfois les missions choisies par les personnes sont éloignées de leur travail habituel. Elles réinvestissent leurs compétences et réflexes professionnels, mais explorent de nouvelles compétences techniques, de nouvelles formes de travail et rencontrent la vie associative. C'est

le cas de Clet Le Normand qui a été détaché de la Poste à Familles Rurales dans les Côtes-d'Armor 17h50 par semaine. Il a été un soutien précieux pour les bénévoles experts engagés dans la défense des consommateurs. « *Mon travail a consisté à prendre les appels [...] : soit je prenais le dossier en main, soit le dossier n'était pas de ma compétence [...] auquel cas je réorientais vers les personnes ou entités qualifiées.* ». Clet s'est fortement investi dans ces dossiers sensibles nécessitant des démarches longues et rigoureuses. Coordination, autonomie, persévérance, méthode et objectivité étaient au cœur de sa mission. Il a fallu à chaque fois constituer un dossier, analyser les documents, faire une synthèse de



Suite de la page 8

la problématique, rechercher une solution avec l'aide de la juriste de la MCE et informer la personne de la démarche envisagée. Puis Clet contactait la partie adverse pour lui exposer une ou plusieurs solutions. Il a parfois revu la problématique, selon les nouveaux éléments apportés par la partie adverse et réadapté la stratégie.

« Pour moi cette expérience a été enrichissante à tout point de vue. [...] Je gérais [à la Poste] entre autres le traitement des réclamations liées à la distribution du courrier et des colis. J'avais traité des dossiers conflictuels, mais j'étais partie prenante. Alors que pour la défense du consommateur j'étais l'interlocuteur entre les deux parties adverses, ce qui m'a permis d'améliorer mon analyse et mon discernement. » Clet a été formé, soutenu et accueilli par Familles Rurales : « Dès mon arrivée j'ai été mis dans les meilleures dispositions pour effectuer ce travail que je découvrais. J'ai ressenti que je faisais partie intégrante de l'équipe, le tout dans la bonne humeur, la camaraderie et la bienveillance. Je n'en garderai que de bons souvenirs. ».

### L'ÉMERGENCE D'UN MÉCÉNAT D'APPUI ET D'EXPERTISE

Une nouvelle forme de mécénat de compétence apparaît. La fédération d'Ille-et-Vilaine a été sollicitée pour bénéficier d'un service d'expertise par un jeune actif. L'entreprise reconnaît le savoir-faire de son salarié et lui propose de les mettre à profit au-delà de l'entreprise dans un esprit d'utilité publique. Dans le cas précis de cette coopération, un juriste propose ses services pour traiter les dossiers parfois complexes des permanences de défense des consommateurs. Une autre façon de travailler, de voir son travail et de se sentir utile.



## TIERS-LIEU POIX-TERRON

Le tiers-lieu de Poix-Terron, dans les Ardennes, est un endroit où faire ensemble permet de vivre mieux. Accompagner, aider, être un lien, à l'écoute, rendre le numérique accessible au plus grand nombre au cœur de ce territoire rural, telles sont aujourd'hui les missions de PIX'in. Les activités proposées sont nées des besoins et des envies de ceux qui le fréquentent. L'accent est mis sur l'inclusion numérique et le lien social grâce à des activités majoritairement gratuites et en accès libre : cours d'informatique pour débutants, cours de codage pour enfants, Fab Lab équipé d'imprimantes 3D et d'une brodeuse numérique, espace de numérisation de pellicules,

diapositives et anciens formats vidéo, maîtrise des dangers d'internet, aide aux devoirs, tournois de jeux vidéo, animations seniors, aide à la recherche d'emploi et à l'écriture de courriers. Depuis cet été, près de 300 personnes en quelques mois ont franchi le seuil pour prendre des cours, se renseigner, proposer ou participer aux activités.

Ouvert du mardi au samedi. 10h-19h  
Possibilité d'interventions en extérieur  
Tel : 03-24-26-24-83 /  
[pixin.ardennes@famillesrurales.org](mailto:pixin.ardennes@famillesrurales.org)



Crédit photo : Tiers-lieu de Poix-Terron

### MATHÉO,

### RÉDACTEUR EN CHEF DE LA PAGE

Agé de 20 ans, Mathéo est étudiant à l'École Nationale d'Ingénieurs de Metz (ENIM). Il souhaite travailler dans l'ergonomie du sport, et plus particulièrement du cyclisme.



#### INTERVIEW DE MATHÉO LOUVET

Je suis en deuxième année à l'École nationale d'ingénieur de Metz, en mécanique généraliste. J'ai choisi cette formation car je vais pouvoir travailler dans un domaine qui me passionne depuis l'âge de dix ans, le vélo. Cela me permet aussi de sortir de ma région, la Normandie. J'ai suivi toute ma scolarité à Caen, je voulais découvrir autre chose !

Je ne suis pas du tout inquiet pour l'avenir, mes parents non plus, car je sais qu'avec cette formation, qui dure cinq ans au total, j'aurais du travail avant même de décrocher mon diplôme.

Mes parents m'ont toujours dit « fais ce qui te plaît, c'est comme cela que tu trouveras un travail ».

Ma mère a d'abord suivi une formation en horticulture, puis à la suite d'une reconversion professionnelle elle est devenue responsable d'équipe à Pole-emploi. Mon père travaille depuis 20 ans à la direction départementale de la protection des populations (DDPP), il est inspecteur en charge des produits laitiers. Honnêtement, je ne souhaite pas faire le même travail qu'eux, je crois que je m'ennuierais.

Je voudrais bien monter une entreprise plus tard, même si j'ai une appréhension car je sais que c'est difficile. Mais c'est un stress positif, enthousiasmant !

J'espère que j'aurais l'occasion dans le cadre de mon travail d'aller à l'étranger. En classe de 4ème j'ai fait un échange avec un correspondant et passé trois mois en Allemagne, j'en garde un excellent souvenir.

Cela dit, je ne suis pas pressé d'aller travailler. Il y a un confort lié à l'école, aux études, que j'apprécie vraiment.

#### L'INTÉRÊT DU TRAVAIL AVANT TOUT !

##### Qu'attendez vous du travail ?

Le plus important, c'est de prendre plaisir à aller au travail, d'y trouver une bonne ambiance, et d'être passionné par ce que l'on fait. Nous sommes nombreux au Comité Jeunes, à vouloir avant tout travailler dans une entreprise dont nous partageons les valeurs.

Nous souhaitons bien sûr aussi améliorer nos compétences, les mettre en valeur. Et la plupart d'entre nous espèrent un jour créer leur propre entreprise. L'idée de rester 30 ans dans une même société ne nous fait pas du tout rêver ! On veut bouger, occuper plusieurs emplois successifs, ou pourquoi pas, en même temps.

##### Etes vous favorable au télétravail ?

Les avis sont très partagés, en fonction des situations de chacun. Nous pensons que c'est intéressant d'être en télétravail pour conserver un certain confort de vie, car nous avons tous des activités ou autres projets en dehors du travail. Personnellement par exemple je gagne une heure trente de temps libre par jour si je suis mes cours à distance, depuis mon domicile. Je peux donc faire du sport !

Mais pour ceux qui démarrent dans la vie professionnelle, ou qui sont en apprentissage en alternance, il est essentiel de travailler en présentiel et en équipe. C'est en étant avec les autres que l'on se forme, pas seul chez soi.

##### Quelles sont vos exigences salariales ?

Nous n'en avons pas vraiment, car nous démarrons tous par des stages généralement peu rémunérés. L'important pour nous c'est surtout de choisir un bon premier poste. Et en tout cas, pour les stages qui sont organisés dans le cadre des études, nous ne nous sentons pas lésés par les salaires, mêmes faibles. En revanche nous avons besoin des aînés. Il est important de se former auprès des plus âgés. Or les entreprises veulent souvent rajeunir leur personnel et les mettre dehors. Nous pensons indispensable de garder les seniors comme mentor.

#### LE SAVIEZ-VOUS ?

##### UN NOUVEAU « CONTRAT D'ENGAGEMENT JEUNE »

Avec ce contrat, tous les jeunes de moins de 26 ans sans formation ni emploi depuis plusieurs mois pourront bénéficier de 15 à 20 heures d'accompagnement par semaine pour découvrir un métier, se former, trouver un apprentissage ou un emploi.

Une allocation pouvant aller jusqu'à 500 € par mois pourra être versée sous condition de revenus, d'assiduité et d'acceptation des offres d'activité faites.

Objectif : accompagner au moins 400 000 jeunes vers l'emploi en 2022.

# POUR EN SAVOIR PLUS

## COMMENT PRIVILÉGIER LES PRODUITS FABRIQUÉS DANS DE BONNES CONDITIONS ?

Les entreprises qui fabriquent des produits à forte implication de main d'œuvre, comme les vêtements, les chaussures de sport ou les jouets, délocalisent leur production dans les pays où le coût travail est moins onéreux.

Les ouvriers y ont souvent des conditions de travail désastreuses : horaires de travail, conditions d'hygiène et de sécurité, rémunération à la pièce, absence de garantie d'un salaire minimum vital ... On sait en particulier qu'un enfant sur 10 dans le monde travaille (en 2020 selon l'Unicef et l'OIT).

Depuis les années 90, ces abus ont été révélés. La loi impose des moyens pour les réduire ; des labels signalent aux consommateurs les produits qui intègrent une démarche de qualité sociale :

**- La loi du 27-03-17 relative au devoir de vigilance oblige les grandes entreprises françaises à publier un plan de vigilance annuel.**

Cette législation commence à porter ses fruits, elle a inspiré un projet de directive européenne. Mais plus d'1/5 des entreprises ne la respectent pas. Plusieurs de ces sociétés ont été assignées par des associations ou syndicats sur la base de cette loi.

Par ailleurs, certaines grandes marques se sont dotées de codes de conduite, mais ils restent souvent de simples déclarations d'intention.

**- Comment privilégier pour ses achats des produits intégrant une démarche de qualité sociale ?**

Des labels de qualité permettent de les identifier. Matérialisés par la présence d'un logo, ces labels manifestent que la fabrication du produit respecte un cahier des charges. Mais, quels sont les labels fiables ? Il importe de savoir si les engagements affichés sont contrôlés par un organisme certificateur indépendant (ex. SGS, Veritas) et comment. Le consommateur est invité à vérifier cela sur les sites des labels.

En 2021, on peut citer les labels suivants, qui attestent du respect des droits des travailleurs par les producteurs :

« Origine France Garantie » : se réfère au made in France avec, notamment le respect du Code du travail.

Les labels nord-sud et origine France : « Fair for Life », « World Fair Trade Organization », « Fair Trade Max Havelaar », garantissent une juste rémunération des travailleurs.

Dans le secteur textile : « Global Organic Textile Standard » (GOTS) affirme le respect des conventions de l'OIT ; « Fair Wear Foundation » exige notamment l'interdiction du travail des enfants, des horaires de travail contrôlés, des conditions de travail en sécurité. « Oeko-tex » valorise des marques n'utilisant pas de produits dangereux pour l'homme.

La loi de vigilance, comme le projet de directive européenne se heurtent à l'hostilité des grandes entreprises. Il importe que la portée de ces législations ne soit pas limitée et que les consommateurs se montrent exigeants sur les conditions de fabrication des produits, quant aux conditions de travail.

# DES PROJETS ET DES HOMMES

## PORTRAIT

### DOMINIQUE GERINTE, CONSOMMER OUI, MAIS CORRECTEMENT !



**Participation au lancement d'un supermarché coopératif, animation d'ateliers et de chroniques sur la consommation : la retraite permet à Dominique Gerinte de sensibiliser tous les publics au sujet de la consommation durable.**

Il a 73 ans, mais un enthousiasme de jeunesse domine le son de sa voix. Après une carrière dans la grande distribution, de Viniprix à Félix Potin jusqu'à la direction d'hypermarchés, il était logique que Dominique Gerinte accepte le poste de Référent consommation à la fédération départementale Familles Rurales du Loiret (45).

Il accompagne depuis un an le supermarché coopératif La Gabare\* à Olivet, ouvert en 2019. Objectif : proposer au consommateur des produits de qualité, locaux de préférence, au juste prix. Ici, les consommateurs sont des consom'acteurs : il leur suffit d'investir 100 €, soit dix parts sociales de la coopérative et de participer à raison de trois heures par mois au travail du magasin. « Je viens du métier, j'ai donc un peu une position de mentor. J'apporte mon expertise sur les linéaires, la présentation des produits. Vente en vrac, respect des producteurs, proximité : les valeurs de ce supermarché d'un nouveau type correspondent bien à celles que je défends ». Avec plus de 1300 coopérateurs acheteurs et actifs, la Gabare est déjà bien implantée.

Pour promouvoir cette idée d'une consommation durable, Dominique Gerinte a une autre corde à son arc : la communication. Avec des collégiens et des lycéens, il a monté des ateliers de journalisme, toujours sur les questions de consommation, format radio. Ce qui leur permet d'intervenir sur des médias comme radio campus Orléans, destinée aux étudiants : où trouver de la bonne bière brassée localement ? Comment s'approvisionner avec des produits locaux à des prix abordables ? Les réseaux sociaux ont-ils une influence sur nos comportements alimentaires ?

Dominique tient aussi des chroniques sur France-Bleu Orléans, anime des ateliers en centre social, centres de loisirs, ou à la fédération Familles rurales pour sensibiliser tous les publics à des questions aussi variées que l'alimentation bio ou le démarchage téléphonique.

Avec des jeux comme « Budgetissimo », « PiègeAConsommer », ou « le jeu du self », il permet à des familles de mieux gérer leur budget, de déjouer les publicités mensongères, d'avoir des informations nutritionnelles.

Enfin, D.Gerinte a un rôle de représentation des consommateurs auprès du Conseil national de l'alimentation, notamment pour le nutriscore, et au Conseil national de consommation pour la normalisation Afnor. « J'ai toujours été hyperactif, j'avais l'habitude de travailler 60 heures par semaine. La retraite me permet de m'investir à fond dans tous ces sujets qui m'intéressent ! ».



© Jean Pierre Sageot

## LE PROJET

### BOUGE TON COQ !

**Mouvement citoyen et solidaire lancé début 2020, Bouge Ton Coq a créé la première plateforme numérique de dons pour financer l'intérêt général dans les villages. Exemple avec une épicerie qui a pu ouvrir grâce à une mise de départ de Bouge ton coq. Familles Rurales est désormais associée à l'essaimage de ce type d'épicerie associative.**

Six cent habitants, un boulanger, un bar-tabac, et un boucher tout juste parti en retraite : le village de Cherveix-Cubas, dans le Périgord, est l'un de ces 60% de villages qui n'ont quasiment plus de commerces.

Le boucher offre ses locaux à quelques habitants désireux d'ouvrir une épicerie, et le coup de pouce de 1100 euros donné par Bouge ton coq permet à l'«Epivert», d'ouvrir en 2020. « Nous avons pu acheter une balance, des étagères, éditer quelques flyers pour la communication, explique Marina Pommier, adhérente. Et nous avons bénéficié du logiciel « Monépi », très simple d'utilisation, pour gérer à la fois les adhérents et les commandes. Avec 80 adhérents qui paient 20 euros par an, et donnent deux heures par mois de leur temps au magasin, ouvert un jour par semaine, nous pouvons désormais payer un loyer de 80 euros ».

L'histoire de Bouge ton coq démarre avec deux frères, Christophe et Emmanuel Brochot. Après une première vie dans le marketing, ils créent un mouvement afin d'aider ceux qui se battent pour faire vivre leur village.

En deux ans, un million d'euros sont collectés essentiellement auprès des pouvoirs publics et d'entreprises. Mais l'objectif est de faire participer les citoyens. « Nous leur proposons de contribuer à hauteur de 2 euros par mois, soit 24 euros par an – pour un don quasiment indolore car nous souhaitons mobiliser massivement et sur le temps long, explique Corentin Emery, responsable de l'animation.

Le mouvement lance sa première opération d'envergure avec « Monépi », une association qui a mis au point un logiciel très simple pour faciliter le développement d'un réseau de consommation local et durable : le réseau des Épis. Ce mode de distribution direct entre producteurs et citoyens remporte un vif succès, et en cinq ans 70 épiceries sont ouvertes dans des villages et des villes.

C'est pour essayer cette solution surtout dans les zones rurales, que Bouge ton coq travaille en partenariat avec Monépi. Un appel est lancé aux maires pour qu'ils signalent les espaces disponibles, et Bouge ton coq s'engage à financer l'investissement de 1100 euros pour chaque épicerie. En un an, 25 épiceries sont ainsi créées dans des villages de moins de 3500 habitants, l'objectif étant d'en ouvrir 200. « Nos adhérents faisaient 40 minutes de voiture pour se procurer des produits qu'ils payaient plus cher. Nous on leur apporte ce qui est produit dans la région. Et ce commerce sans charge et sans marge nous permet de rémunérer les producteurs locaux au juste prix », souligne M. Pommier. Il facilite aussi un autre lien social. Beaucoup d'épiceries solidaires proposent des ateliers de cuisine, de conserverie, et réinventent la vie au village.

En partenariat avec l'Association des maires de France et désormais avec la Fédération Familles rurales, Bouge ton coq veut identifier d'autres solutions concrètes et duplicables dans différents domaines : la santé et la culture notamment.



## LA DERNIÈRE FERME MARAÎCHÈRE DE ST-DENIS SAUVÉE DE L'URBANISATION

**La dernière grande ferme du XIXe siècle encore en activité aux portes de Paris a été reprise par des agriculteurs et des artistes. Sur 4 hectares, ils ouvrent à l'art et au public des terres porteuses de toute une histoire de la capitale.**

Imaginez Aubervilliers, Bobigny, Stains, La Courneuve, St Denis, sans barres ni HLM. Ici s'étendait la « Plaine des vertus » qui fut jusqu'au début du XXème siècle la plus grande plaine légumière de France, et la véritable réserve alimentaire de Paris. « *Poireaux, choux oignons, betteraves : tout poussait sur un sol particulièrement fertile. La terre bénéficiait de l'irrigation de nombreux ruisseaux, d'une bonne nappe phréatique et d'un gisement de fumiers urbains importants : on dénombrait vers la fin du XIXème siècle plus de 100 000 chevaux dans Paris et ses environs, dont le crottin, à la fois chaud et humide, constituait un véritable engrais* », raconte Bruno Gansel, directeur de la communication des Fermes de Gally, qui reprennent une partie du site. Le travail des agriculteurs et le développement de techniques de culture ingénieuses (sous cloche en verre par exemple) ont fait le reste : le tiers de la

production de primeurs produit en Ile de France est alors exporté vers des marchés étrangers, et Aubervilliers est connu au plan international pour la création de ses variétés nouvelles.

Mais après la première guerre mondiale, c'est la rupture. De 2500 en 1912, le nombre d'exploitations passe à 600 en 1960. Après avoir nourri la ville, les cultures sont mangées par elle.

Par un heureux concours de circonstances, la famille Kersanté, qui exploite une parcelle de 4 hectares au 114 av de Stalingrad à St Denis depuis trois générations, échappe au mouvement général d'urbanisation. Quand le fils René Kersanté, dernier maraicher du département, part à la retraite en 2017, la mairie rachète son exploitation et la classe « terre agricole ».

Aujourd'hui, deux structures se partagent cette terre avec l'objectif de continuer à la faire vivre de différentes façons.

D'un côté, le « parti poétique » : ce collectif artistique fondé à Saint-Denis par le plasticien Olivier Darné en 2003, développe une recherche grandeur nature sur des thèmes liant l'art et l'environnement. Il produit déjà à Saint-Denis le « miel béton » à partir du plus grand rucher en milieu urbain d'Europe, comptant 120 ruches sur l'exploitation rebaptisée « Zone sensible », il propose aujourd'hui 200 variétés de fruits et légumes cultivées en permaculture sur un hectare. La récolte est en partie vendue aux restaurateurs, notamment les fleurs comestibles (soucis, capucines, cosmos, etc), mais une importante partie de la production (environ 70%) est donnée aux habitants au titre de l'aide alimentaire. Par ailleurs de nombreux projets artistiques sont lancés. Une grande pelouse, une petite scène, et c'est parti pour des séances de cinéma en plein air, des spectacles, concerts, expositions, ateliers pédagogiques. « *On ne voulait pas faire que du maraichage, nous souhaitons aussi faire venir les habitants sur cette terre, et*

*marier nature, culture et nourriture*, commente Jean Philippe Lucas, chargé de projet.

Autre repreneur, « Les fermes de Gally », sont agriculteurs et jardiniers en Ile-de-France depuis... 1746 ! Leur première ferme, historique, se trouve entre la forêt de Marly et les collines de Saint-Cyr-l'École, près de Versailles. Mais depuis ils se sont diversifiés (ruches, végétalisation des entreprises, etc) et surtout, à partir de leurs métiers, les Fermes de Gally ont à coeur de produire du lien social : cueillette en libre-service, fermes ouvertes, font partie de leur ADN. La ferme urbaine de St Denis est l'occasion de développer toutes les facettes de leurs activités sur 3 hectares : une production agricole et maraîchère traditionnelle en pleine terre, vendue sur place, et adaptée à la demande locale. « *On a par exemple développé ici la culture de maïs doux, car cet aliment est très consommé par les dionysiens* », explique Bruno Gansel.

Est expérimentée aussi une culture plus high-tech, avec des serres chauffées sur le toit.

Et enfants et adultes peuvent être accueillis dans la ferme pédagogique, pour approcher moutons, poules, lapins ou participer à des ateliers de production de pain ou de jus de pommes.

Sur ce lieu est également conservée et racontée l'histoire de la plaine des vertus. « *La mairie de La Courneuve avait récupéré quantité d'outils agricoles utilisés à l'époque*, explique B.Gansel. *Associés à des archives photographiques et filmées, ils racontent la vie de la ferme depuis le XVIIIème siècle.* »

Entre ces deux structures, l'avenir culturel et agricole de cette terre est assurée, des emplois sont créés, et surtout un lien des habitants à la terre est retrouvé, qui ne devrait plus être coupé.





GOVERNEMENT

Liberté  
Égalité  
Fraternité

LA VIE

EST PLUS EXALTANTE

QU'UNE POINTE À 140

SUR VOTRE NOUVELLE

MOTO.

SUR LA ROUTE,  
N'OUBLIONS JAMAIS  
CE QUI COMPTE  
VRAIMENT.

SÉCURITÉ  
ROUTIÈRE **VIVRE,**  
**ENSEMBLE**